



Gérard de Nerval et la nuit « noire et blanche »

MICHEL BRIX

Ma bonne et chère tante,

Dis à ton fils qu'il ne sait pas que tu es la meilleure des mères et des tantes. Quand j'aurai triomphé de tout, tu auras ta place dans mon Olympe comme j'ai ma place dans ta maison. Ne m'attends pas ce soir, car la nuit sera noire et blanche.

(S.) Gérard de Nerval

Le contenu de ce billet est bien connu : il aurait été envoyé par Gérard de Nerval, dans les heures qui précéderent son suicide (survenu pendant la nuit du 25 au 26 janvier 1855), à la personne – une tante, en l'occurrence – chez qui le poète avait trouvé un hébergement au cours des dernières semaines de sa vie, après qu'il eut quitté, sur ses instances pressantes et réitérées, la clinique du docteur Émile Blanche.

Les critiques n'ont jamais laissé ignorer leur fascination pour ce document, et ils ont notamment fourni des interprétations multiples destinées à expliquer les mots qui terminent le billet – « la nuit sera noire et blanche » – et qui sont regardés comme les propos ultimes de l'auteur des *Chimères*, avant que ce dernier allât, comme écrivit Baudelaire, « discrètement, sans déranger personne, – si discrètement que sa discrétion ressemblait à du mépris, – délier son âme dans la rue la plus noire qu'il pût trouver » (la rue de la Vieille-Lanterne, à Paris).

Le philologue se trouve cependant dans l'obligation d'appeler les commentateurs modernes à faire preuve de circonspection. Une seule personne, en effet, semble avoir vu ce message : Arsène Houssaye, qui l'a retranscrit dans un article intitulé « Gérard de Nerval. Souvenirs d'antan », en 1883¹. Depuis cette date, l'autographe n'a plus jamais reparu, et la chose est d'autant plus intrigante que les lettres et documents nervaliens détenus par Arsène Houssaye sont passés à sa mort dans les mains de son fils Henri, puis ont été acquis par le premier éditeur de la correspondance de Nerval, Jules Marsan, dont on a dispersé la collection en décembre 1976 (on observe que dans cette dernière vente, le fameux billet brille par son absence).

Il est à noter aussi que des erreurs commises par les éditeurs des écrits de Nerval n'ont pas contribué à simplifier le dossier. La destinataire, dont Houssaye en 1883 ne précisait pas le nom, a longtemps été identifiée à Julienne Chatelin. Bien que Nerval appelait celle-ci « ma tante », Julienne Chatelin n'était pas, *stricto sensu*, la tante du poète (elle avait épousé Alexandre Labrunie, un cousin éloigné du docteur Étienne Labrunie, père de Gérard, lequel cousin avait bien le statut d'oncle puisqu'il avait été marié, en premières noces, à la sœur de la mère de Gérard ; celui-ci comptait donc, du côté paternel et du côté maternel, des parents nommés « Labrunie », – ce qui n'a pas manqué de provoquer des confusions). On observe de surcroît que Julienne Chatelin n'a jamais logé Nerval chez elle, rue de Fleurus. Le billet ne peut donc avoir été adressé qu'à une autre « tante », Jeanne Lamaure, qui était la veuve de Jean-Baptiste Labrunie, frère d'Étienne Labrunie² ; domiciliée à l'époque rue Rambuteau à Paris, elle s'était engagée auprès du docteur Blanche, en octobre 1854, à accueillir Nerval sous son toit (au sortir de la clinique Blanche, l'écrivain n'avait aucun endroit où vivre et ne disposait pas des ressources nécessaires pour s'installer durablement à l'hôtel).

Autre rectification à apporter : dans l'article de 1883, Arsène Houssaye attribue au billet la date du 24 janvier 1855, et non du 25. Or, c'est au cours de la nuit du 25 au 26 que Nerval décida d'en finir avec l'existence, dans le décor sinistre de la rue de la Vieille-Lanterne. En conséquence, la rédaction de notre billet remonte à *l'avant-dernier* jour de la vie du poète : voilà qui dissipe une partie de la poignante *aura* de ces quelques lignes et interdit en particulier de considérer « la nuit sera noire et blanche » comme les derniers mots écrits par l'auteur.

Reste l'interrogation principale : ce billet a-t-il vraiment existé, ou s'agit-il d'un faux « inventé » en 1883 ? La réputation d'Arsène Houssaye, sur ces questions d'authenticité, n'est pas des meilleures, c'est le moins qu'on puisse dire. Amateur de mystifications et d'impostures variées, il a notamment fabriqué de toutes pièces, au gré

¹ *Le Livre. Bibliographie rétrospective*, 1883, p. 131.

² Jeanne et Jean-Baptiste avaient eu un fils, Évariste Labrunie ; c'est lui qui est évoqué au début du billet.

des pages de « Souvenirs » qu'il a consacrées à Nerval, plusieurs lettres du poète, en s'inspirant par exemple des lignes de telle ou telle de ses œuvres, pour, moyennant l'adjonction d'une formule initiale et d'une formule finale, en faire des messages à lui adressés (on n'a, bien sûr, jamais retrouvé les originaux de ces prétendues lettres).

Houssaye pourrait-il avoir inventé le billet du 24 janvier 1855 ? On hésite quand même à l'affirmer. Il s'est plusieurs fois vanté d'avoir entretenu d'excellentes relations avec Jeanne Lamaure. Le journal dont il était le propriétaire, *L'Artiste*, a signalé la présence de la bonne tante Jeanne au service anniversaire à la mémoire de Nerval qui eut lieu le 26 janvier 1856 à Notre-Dame de Paris (Jeanne Lamaure paraissait, au dire du rédacteur de *L'Artiste*, « plongée dans l'affliction la plus profonde »). Plus tard, dans un de ces récits où il excellait à se donner le beau rôle, Houssaye est même allé jusqu'à comparer cette tante à une « mère » : « Quand mourut Gérard, sa tante [Jeanne Lamaure] me vint voir et me dit qu'elle voulait être pour quelque chose dans le tombeau. "Gérard ne veut que vos larmes", lui dis-je. Et comme elle insistait : "Eh bien ! vous planterez les violettes autour du marbre." – Elle m'embrassa et accepta. / Elle revint me voir souvent. Nous nous rencontrâmes une fois au tombeau. Jamais une mère, une vraie mère, ne pleura ainsi son enfant³. »

Regardant sans doute Houssaye comme un héritier intellectuel particulièrement dévoué à la cause posthume de son infortuné neveu, Jeanne Lamaure lui remit de nombreux documents, comme le bénéficiaire s'est plu à le faire savoir⁴. Rien d'impossible à ce que, dans cet ensemble, figurât un simple billet où Nerval annonçait à sa tante qu'il ne logerait pas rue Rambuteau au cours de la nuit qui suivait (et qui ne s'identifie pas, rappelons-le, à la nuit du suicide). Connaissant le bonhomme Houssaye, on imagine aisément que l'ancien directeur de *L'Artiste* n'a pu se retenir, sans doute, d'« enjoliver » le document qui lui avait été communiqué et de lui apporter sa « touche », ou sa signature (il était d'autant plus libre de le faire, en 1883, que Jeanne Lamaure, décédée en 1868, ne pouvait plus compter au nombre de ses lectrices). On a de quoi être intrigué, notamment, par la grandiloquence dont Gérard aurait fait preuve pour informer sa destinataire d'une simple question domestique. Gageons que le billet a réellement existé, mais observons quand même que tant l'allusion à l'Olympe que la mention de la nuit « noire et blanche » sont suspectes et pourraient bien sortir de la plume de l'éditeur de 1883. Celui-ci aurait ensuite détruit l'original, pour éviter que l'on découvre la falsification. À noter que Houssaye a sans doute agi de même avec une

³ « Pages inédites de Gérard de Nerval. I », *La Presse*, 22 septembre 1862.

⁴ « Pages inédites de Gérard de Nerval. II », *La Presse*, 3 décembre 1862 : « Cette bonne tante dont je parlais avec émotion [dans l'article précédent] est venue me voir et m'a confié d'autres lettres de son cher Gérard. »

lettre de Nerval à son père, datée des 18 et 19 septembre 1838, et dont il possédait l'autographe : il proposa de celui-ci, à dix-huit ans de distance, deux transcriptions, qui, de façon tout à fait surprenante, diffèrent⁵ ! Faut-il s'étonner que cette lettre de 1838 reste aujourd'hui introuvable et qu'à l'instar du billet à Jeanne Lamaure, elle manquait également dans la collection qui fut transmise à Henri Houssaye puis acquise par Jules Marsan ? La stratégie adoptée par Arsène Houssaye, s'agissant de ces deux documents, a sans doute été identique : ajouter quelques propos fantaisistes aux lignes de Gérard, puis – en s'empressant de détruire les originaux – faire en sorte que personne jamais ne puisse s'aviser de la supercherie.

Copyright © 2024 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cet impromptu :

Michel Brix, *Gérard de Nerval et la nuit « noire et blanche »* [en ligne], Impromptu #54 (1^{er} juin 2024), Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2024. Disponible sur : <www.arlfb.be>

⁵ Voir « Lettres et poésies de Gérard de Nerval » (*La Presse*, 24 septembre 1865) et *Le Livre. Bibliographie rétrospective*, 1883, p. 91-92.